

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

NOR : TREL1827748L

PROJET DE LOI organique modifiant la loi organique n°2010-837 du 23 juillet 2010

Article unique

Le tableau annexé à la loi organique n°2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution est ainsi modifié :

A la cinquième ligne, les mots : « Agence française pour la biodiversité » sont remplacés par les mots « AFB-ONCFS » et les mots « Présidence du conseil d'administration » sont remplacés par les mots « Direction générale ».